
Nous sommes 6 minutes en retard, si vous voulez, on commence?
Ok. Sala a quelques problèmes, il sera présent sur l'Adobe connect, bien je pense qu'on a déjà la quantité nécessaire pour avoir le corum, on est 7. On est toujours bien, on va commencer, on espère que quelqu'un arrivera pour compléter le corum au moment où on passera aux questions pour lesquelles il faut prendre une décision.

Olivier Crépin-Leblond: Bonjour à tous, bonsoir à tous, bienvenue dans à notre réunion mensuelle d'ALAC, le 22 Mai 2012, il est 14h UTC. Bienvenue à tous sur les canaux sur la chaîne française, sur le canal français espagnol et anglais.

On va d'abord faire adopter notre ordre du jour, donc, et je vous demande d'abord de présenter les divers, si vous avez des divers à présenter.

Bien. Je sais qu'il y a eu une demande d'Alan pour être ajouté ici, dans ce divers, est ce que c'était lié au GNSO Alan cette question?

Alan Greenberg: Oui, Alan Greenberg prend la parole, ça concernait la recommandation du JAS, et je pense que j'en parlerai après.

Remarque: Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Olivier Crépin-Leblond: Bien, donc on le garde, on le met dans les divers, bien est ce que quelqu'un d'autre veut prendre la parole, Evan, vous avez levé la main, Evan, allez-y.

Evan Leibovitch: Bonjour Olivier, je me demande si on a mentionné dans notre ordre du jour les défis futurs?

Jean-Jacques Subrenat: Oui, ça y'est on l'a mis.

Evan Leibovitch: Merci

Olivier Crépin-Leblond: Merci Evan, merci Jean Jacques, oui, on l'a mis, et vous remarquez que notre ordre du jour a 17 points, donc, il faudrait qu'on se dépêche un petit peu, et qu'on passe au point de notre ordre du jour numéro 2 qui est l'appel, et voir qui est absent.

Gisella Gruber: Bonjour à tous, c'est Gisella qui parle pour cette réunion d'ALAC du 22 Mai, aujourd'hui nous avons Jean-Jacques Subrenat, Ron Sherwood, Cheryl Langdon-Orr, Olivier Crépin-Leblond, Evan Leibovitch, Rinalia Abdul Rahim, Alan Greenberg, Eduardo Diaz qui va nous rejoindre dans une heure Ganesh Kumar, Salanieta Tamanikawaiwaimaro.

En espagnol, Sergio Salinas Porto, et Fatima Cambronero. Donc, ils se sont excusés aujourd'hui Monsieur Tijani Ben Jemaa, Oksana Prykhodko, Yrjö Länispuro, et Julie Hammer et Jose Arcé.

Au niveau des équipes, nous avons Heidi Ullrich, Matt Ashtiani, Gisella Gruber et Silvia Vivanco, et des interprètes pour le canal espagnol: Veronica et Sabrina, pour le canal français, Claire et Camilla

Bien, j'espère que je n'ai oublié personne. Si j'ai oublié quelqu'un s'il vous plait dites le tout de suite, bien nous pouvons maintenant vous demander de rappeler votre nom avant de prendre la parole pour permettre aux interprètes d'identifier les orateurs de chaque ligne, et maintenant vous avez la parole Olivier.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Gisella, donc nous pouvons maintenant passer directement à la révision des actions à suivre de notre dernière réunion qui a eu lieu le 17 Avril, notre dernière téléconférence, au cours de laquelle je vais vous demander d'aller à la page wiki sur laquelle on a les objectifs à long terme, et les actions à suivre à long terme, ouvertes pardon.

Nous n'allons pas voir toutes les pages qui figurent là, je vous demande de les regarder, de regarder les actions à suivre actuelles qui sont dans cette page, et la première, le groupe de travail des règles de procédure qui veut créer un glossaire de nomenclature qui est utilisée de manière courante, est ce que quelqu'un a fait un suivi sous cette question, peut être Cheryl a quelque chose à dire?

Cheryl Langdon-Orr: Merci Olivier, Chéryl, c'est un point à suivre concernant l'inclusion d'un glossaire, qui est une bonne chose, nous devons aussi souligner que le problème des acronymes existe, et que c'est là il y a un système qui permet d'identifier les acronymes en bas de page dans la page du site web d'ICANN.

Donc, on a demandé de nouveaux types de choses pour tous les termes qui sont incompréhensibles pour les personnes qui viennent de rentrer à ICANN, ou qui n'appartiennent pas à ICANN, les acronymes, et certains mots donc, il faudrait faire un glossaire.

On n'a pas encore, ce serait une action à suivre, une action à mettre en œuvre au niveau d'ALAC, au niveau d'ICANN en général.

Olivier Crépin-Leblond: Merci Cheryl, puisqu'il s'agit d'un groupe de travail direct de règles de procédure et d'une action à suivre de leur part, on peut peut être le présenter au groupe de travail des règles de procédures et ALAC pourra ensuite le clore, Cheryl?

Cheryl Langdon-Orr: Oui, peut être qu'on peut faire ça, oui.

Olivier Crépin-Leblond: Merci Cheryl, Olivier reprend la parole, il y a un deuxième point concernant les pages dites SOI et COI [des aspects] et des conflits d'intérêt, voyons un petit peu quelle est la différence entre les deux, ce qu'il faut savoir c'est que c'est un travail en cours, et qu'un système

modèle est en développement, est ce que quelqu'un veut prendre la parole sur ce point?

Heidi Ullrich: Olivier, oui, c'est Heidi, et si j'ai bien compris, Alan et Carlton ont parlé de ça, ont dit qu'on préparait cela, il y a une remise à jour qui est nécessaire pour préparer les modèles, c'est tout. Merci.

Olivier Crépin-Leblond: Merci, est ce qu'il y a d'autres questions, sinon on continue.

Bien, Gisella doit préparer un document qui montrera le groupe de travail qui travaille sur l'assignation d'ALAC, et quels sont les membres d'ALAC, donc, il y a de nombreux, il y a un moment, est ce que ce travail a été fait, Gisella, on a demandé ce document, ce travail a été fait?

Gisella Gruber: Gisella, non, ce travail n'est pas encore terminé.

Olivier Crépin-Leblond: Bien, je dirai que vous pouvez le présenter pour la prochaine réunion d'ALAC, s'il vous plait on le reporte d'un mois à l'autre, mais, s'il vous plait Gisella si vous pouvez essayer de vous occuper de ça, ça sera fantastique.

Bien, maintenant, après chaque réunion d'ALAC, on voit la liste des leadearships d'APRALO, et voir à quelle question l'ALAC ne répondra pas ou répondra, c'est un commentaire publique, est ce que ça a été fait, est ce qu'on commence ça à partir de cette réunion d'ALAC?

Olivier Crépin-Leblond: Olivier. J'ai déjà commencé et je vais continuer à le faire, merci beaucoup Silvia, Silvia Vivanco.

Il y a beaucoup d'écho de votre part, mais d'après ce que j'ai compris, vous l'avez déjà fait, et vous allez continuer à le faire pour cet appel aussi.

Bien, ensuite: Les actions à suivre qui viennent d'être closes, la 1^{ère} était pour travailler avec Cheryl Langdon-Orr pour préparer le groupe de travail, les règles des procédures, et des paramètres, il y a eu un appel aux membres, ça a déjà été fait, et je suis heureux de savoir que maintenant le groupe de travail sur les paramètres sur les règles de procédure, travaille et qu'on va pouvoir avancer.

Ensuite, Silvia Vivanco et Gisella Gruber s'assuraient qu'on va faire la transcription de la réunion d'aujourd'hui, pour que cela puisse être révisé une fois qu'ils ont commencé à faire leur travail, Cheryl est ce que cela a été présenté avec les actions à suivre du groupe de travail sur les règles de procédure?

Cheryl Langdon-Orr: Cheryl qui répond, oui.

Olivier Crépin-Leblond: Peut être que ça pourrait être transféré au groupe de travail sur les règles de procédure pour qu'ils sachent que ça existe en tous cas, et ne pas oublier de tenir compte du groupe de travail, du travail, du groupe de travail, des règles de procédure, je vois que Carlton veut prendre la

parole, Carlton bienvenue, allez-y. Carlton ne veut pas prendre la parole.

Est-ce qu'il y a des commentaires sur les actions à suivre, sinon on avance sur notre ordre du jour, il n'y a pas de mains levées, donc on passe au prochain point de notre agenda, notre ordre du jour, qui est la révision des applications des structures d'At-Large actuelles, est ce que Matt veut s'en occuper? Matt, n'est pas là.

Matt Ashtiani: Non. C'est moi Matt.

Olivier Crépin-Leblond: Matt est là, ok d'accord, très bien Matt, alors, est ce que vous prenez la parole?

Matt Ashtiani: Bien, bonjour à tous c'est Matt, je vais définir mon travail, donc les ALSs que nous avons, nous en avons 4, et la première c'est AFRALO, la demande du Chad, de le part du Chad, nous attendons les conseils au niveau des régions.

On a demandé certains éclaircissements les 2 autres sont les ALSs de LACRALO qui a demandé des précisions pourquoi est ce qu'on n'acceptait pas certains pays africains, ensuite, on a parlé de l'inclusion numérique d'une organisation qui s'appuie sur l'inclusion numérique, et ensuite de l'association de Notary Public de Uruguay.

Olivier Crépin-Leblond: Bien merci beaucoup on a approuvé il n'y a pas longtemps les demandes de candidatures des ALSs, et l'appel de l'Autriche, l'Arménie.

Je pense que c'est la 2^{ème} structure At-Large Arménie, que l'on a maintenant, donc bienvenue, elle est acceptée, donc bienvenue, on espère qu'on aura bientôt davantage des structures At-Large qui vont être incluses à notre association.

Est ce qu'il y a d'autres questions, demandes? Je vois que Sergio veut prendre la parole, Sergio, vous avez la parole.

Sergio Salinas Porto: Merci Olivier, c'est Sergio Salinas Porto qui prend la parole, bonjour à tous, je voulais juste demander un éclaircissement concernant l'association des notaires de l'Uruguay, si j'ai bien compris, on a aussi une association du Brésil, et les membres de l'ALAC ont demandé au secrétariat de LACRALO de faire une demande, de faire une consultation entre les membres de LACRALO, pour connaître leur opinion concernant ces organisations.

Je sais que cela va être mis en œuvre sous peu, et nous allons demander à notre région de donner leur opinion pour qu'on puisse connaître leurs points de vue sur ces questions, merci monsieur le président.

Olivier Crépin-Leblond: Merci Sergio, très utile d'avoir votre opinion là-dessus, je vais demander maintenant si quelqu'un d'autre veut faire un commentaire, je ne vois personne, je ne vois pas des mains levées, donc, si vous voulez on passe

au point suivant de notre ordre du jour, c'est le rapport du RALO et du rapport de liaison, et le rapport mensuel d'ALAC aussi.

On a dit que pour le rapport des RALOs, et des liaisons, j'ai reçu une note s'excusant pour le retard du RALO, un rapport qui est écrit mais qui n'a pas été présenté, donc je dois remercier tout le monde, tous ceux qui ont participé à ce rapport, c'est très utile.

En ce qui concerne le rapport de liaison, nous allons les présenter, je vois que Wolf veut prendre la parole, Wolf, vous voulez faire un commentaire là-dessus?

Wolf Ludwig:

Oui, Wolf Ludwig, Olivier, je suis un petit peu en retard, je voulais avoir des informations sur l'approbation des nouveaux candidats aux allées, et concernant les centres de Arménia aussi.

Pour notre secrétariat et la prochaine réunion du secrétariat à Prague, qui aura lieu le 27, il y aura un point de l'ordre du jour qui nous permettra de discuter avec les RALOs, les ALS certifiés, et je pense que le fait de faire des centres éducatifs serait très utile.

Ils peuvent vouloir participer dans les 2 régions de APRALO, et de EURALO, ces 2 régions peuvent vouloir y participer, nous en discuterons lors de la réunion avec le secrétariat si vous le voulez bien à Prague.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Wolf, donc rappelez vous qu'un ALS ne peut s'inscrire que dans une région à la fois, c'est dans les statuts de ALAC, donc, je suis sur que cette discussion aura lieu à Prague.

Nous passons maintenant au rapport, et donc, les rapports de liaison, en général on ne les voit pas, on ne va pas les lire dans le détail, mais je laisse normalement Cheryl Langdon-Orr, la liaison du ccNSO et Alan Greenberg, la liaison du GNSO, je les laisse donc donner un petit peu leurs opinions sur ce qui se passe dans le reste du monde, Cheryl, vous avez la parole.

Cheryl Langdon-Orr:

Merci Olivier, c'est Cheryl Langdon-Orr qui parle, je suis d'un côté du monde qui représente un autre monde pour les DNS et je voudrais donner mon point de vue brièvement sur le travail qu'on a fait sur la page wiki.

Je suis sûre qu'on est tous d'accord qu'on a beaucoup travaillé dessus, et c'est un commentaire que je [vais faire] Olivier, je voudrais signaler que c'était très bon d'ajouter maintenant aux caractéristiques mises à jour de wiki.

Je tenais à dire que votre mise à jour est très bonne parce que vous avez ajouté des emails et d'autres modifications, et maintenant la situation est meilleure, c'est une vue plus propre, et c'est plus accessible d'accéder à la page wiki, et j'ai envoyé tout ceci par email.

Toutes ces informations, et tout ce que vous avez mis à jour, je pense que c'était très bon de le partager avec tous les autres pour que tout le monde voit les mises à jour qu'on avait fait et qu'on devra continuer à travailler sur la page wiki ayant fait ce commentaire, que c'est en fait plus long que ce que j'espérais.

Je peux dire que la ccNSO avait reçu récemment des candidatures de membres pour les ccTLDs des Comores, des org, et de nouveaux membres voulaient être acceptés qu'on va réviser leur candidature, et qui voudraient devenir des membres de la ccNSO, et on reviendra dessus vers la fin du mois.

Donc, on a maintenant 132 membres de la communauté ccTLD qui se sont rejoints récemment, donc, on devrait bien connaître les opérations et les candidatures pour pouvoir modifier la structure d'accord avec les opérations nécessaires pour ce ccTLD, merci.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Cheryl, c'est Olivier Crépin-Leblond qui prendra la parole, alors, merci maintenant je voulais la passer à Alan Greenberg, qui va nous faire un résumé bref de ce qui se passe dans le conseil de la GNSO.

Alan Greenberg:

Il y a juste un commentaire d'abord, qui est dit par Alan Greenberg, sur l'état de la ccNSO, je pense que c'est intéressant de le dire, ce n'est pas mentionné, un point intéressant des membres de la ccNSO, et que si la ccNSO votait des politiques sur des problèmes, ceux-ci seront obligatoires pour les membres de l'organisation.

Donc, même si en général, on pourrait les obliger en fait les membres sont déjà reliés par ces politiques de la ccNSO qui sont adoptées, donc, même si on a des codes de pays qui sont la majorité et qui s'accroient en quantité à chaque fois, ils ne votent pas des politiques en général.

Donc, voilà un petit peu d'informations, pour ce qui est de la GNSO, mon rapport est plus lourd d'habitude, il me semble qu'il est long déjà d'habitude, mais beaucoup est entrain de se passer, et on n'a pas conclut les affaires, vous verrez qu'on est préoccupé, pour les efforts de JAS et de procédure d'aide pour l'Afrique, et pour l'équipe xxx nous allons essayer d'adresser nos préoccupations, que le GAC partage avec nous.

Mais ce n'est pas clair en ce moment, et la GNSO a accepté le fait qu'elle devra aborder le sujet qu'on leur présente, et les problèmes qu'on leur présente dès le début.

Beaucoup se passe du point de vue des abus et des supports, on a eu une discussion très importante lors des réunions du directoire, vendredi je pense que les gens ont plus conscience de ceci maintenant qu'avant.

Mais, on a des problèmes sur l'académie ICANN, qui entrain à ce qui est déjà adopté dans le passé, et la GNSO participera de façon active dans le processus, et le nouveau travail dans le RS qui a créé des propos actifs sur les budgets, encore une fois ce n'est pas très clair où ceci aboutira, et finalement, on a une présentation au Costa Rica lors de plusieurs réunions.

C'était un panorama du nouveau processus de PDP, on a utilisé certains graphiques qui étaient merveilleux, et j'ai suggéré que les gens voient ces graphiques pour comprendre ce que le processus était, donc, Donc on a fait cette présentation, et on devrait peut être l'ajouter à la description qui est incluse dans le MP3.

C'est à peu près tout je ne sais pas le nom de la personne, c'est à dessiner, c'est graphique, mais lorsqu'on veut avoir de bons graphiques, on devrait demander à l'ICANN, de nous redonner ce xx parce qu'il était très bon. Merci.

Olivier Crépin-Leblond: Merci Alan, j'ai juste une petite question pour toi, par rapport au groupe de travail à travers les comités, j'ai compris qu'il y avait du travail pour certaines nouvelles commissions, donc alors, on avait de nouvelles commissions créées,

Alan Greenberg: Bon, vous devez me rappeler un peu ce dont vous parlez.

Olivier Crépin-Leblond: En fait, je devrais le chercher peut être, je parle de l'appel pour candidat. Je ne sais pas si on a de nouveaux groupes de travail, qui s'étaient créés en ce comemnt, donc ça serait beau de pouvoir faire un suivi de ceci, parce que comme on a déjà vu dans le passé, c'est bon de connaitre nos membres, c'était important souvent pour l'ALAC de participer dès le début au lieu de commenter à la fin du processus.

Alan Greenberg: Oui, on a des groupes de travail qui sont entrain d'être créés, mais je ne sais pas s'il y'en a qui soient à travers les différentes communautés, peut être que j'oublie certains, mais ...

Olivier Crépin-Leblond: Mais non, je ne parle pas de l'histoire déjà associée, mais je parle de ceux qui soient entrain d'être créés, peut être que Cheryl voudrait répondre, elle a levé la main.

Cheryl Langdon-Orr: Oui, merci Olivier, c'est Cheryl pour le procès verbal, j'allais dire (inaudible) que je sache qui était fait et qu'il renouvelait sa qualité de membre, récemment pour la GNSO et les activités de la ccNSO, si vous parlez du groupe de travail général, et ces groupes sont ouverts pour que tous les rejoignent.

Alan Greenberg: Oui, alors Olivier, on va commencer à travailler sur certains sujets, je ne sais pas si on en a déjà aujourd'hui, mais tout le monde peut nous rejoindre, ce sont des groupes ouverts, on a eu des commentaires à travers la communauté et ceci a toujours été ouvert.

Ces groupes ont toujours été ouverts pour les personnes qui veulent participer, on travaille beaucoup dessus, et on travaille beaucoup à ce niveau, donc si des personnes sont intéressées à voir une résolution dans le bon sens, alors [à condition que ça] ne soit pas résolu, ils peuvent nous rejoindre, bien merci.

Olivier Crépin-Leblond:

Bien, merci Alan, est ce qu'on a d'autres commentaires des personnes qui sont entrain d'écouter ou alors des questions pour Alan ou pour Cheryl, ou alors pour n'importe quelle personne des comités de liaison quis soient présentes?

Bon, vu qu'on n'a pas de questions, on pourra passer maintenant au point suivant de notre ordre du jour qui est les nouvelles affaires.

Je voudrais passer directement au calendrier de développement de politiques, et j'ai demandé qu'il soit remplacé hier par la table merveilleuse que Matt a préparé au lieu de faire référence à la feuille de travail, qu'on a déjà mise à jour.

En tous cas, les déclarations d'ALAC a prouvé récemment qu'on a eu plusieurs le mois dernier, je remercie tout le monde qui a travaillé dessus, et qui a fait ce travail, aux personnes qui l'ont rédigé, mais en même temps aux personnes qui ont été à l'assemblée, qui ont fait des commentaires, et qui ont envoyé les commentaires de leur communauté, c'est très important de voir la voix des autres.

En ce moment, nous avons plusieurs déclarations qui sont entrain d'être révisées, et d'abord, le plan d'opération et le budget pour l'année fiscale 2013.

Tijani n'est pas présent, mais il m'avait envoyé par email, une version préliminaire, et donc l'année conclut le 24 Mai, ceci ne nous donne que deux jours, et ça nous prendra quelques jours de plus, à peu près 5 pour la période de commentaires publics.

Tijani a travaillé beaucoup sur le rôle des discussions que nous avons déjà prêté par le passé, et lorsqu'il s'agissait du budget, la révision, le

plan de façon très minutieuse, donc, si vous avez des questions, des suggestions dessus sur le wiki, je pense qu'on a un lien depuis le site là, on pourrait l'ajouter, et j'espère que cette déclaration sera publiée dans les prochaines 24heures.

On a plusieurs formulaires de processus révisés pour éliminer les restrictions à travers les commissions, pour les gTLDs qui existent déjà, jusqu'à présent, nous n'avons fait aucun choix sur la déclaration, ou sur la préparation et la rédaction ou pas d'une déclaration, est ce que quelqu'un voudrait laisser un commentaire là-dessus, peut être que Alan, voilà vous avez levé la main vous êtes un membre de la GNSO, du conseil de la GNSO en fait, et apparemment ceci a l'air d'être une affaire de la GNSO.

Alan Greenberg:

Oui à un certain degré, je suppose que la réponse est on n'est pas sûr sur ce point, si vous vous souvenez, si vous avez participé de la séparation d'ALAC, et d'At-Large entre le sujet, c'était une polémique à ce sujet, on devait voir si l'incorporation était valable ou pas sur ce point.

La question est « Jusqu'où on devrait incorporer ceci pour les opérateurs de registre qui existent déjà, les bureaux d'enregistrement »,

Je suis [à peu près] préoccupé dessus, mais je voudrais revoir le document d'abord, donc, ce qui me préoccupe vraiment est l'une des options est que les opérateurs de registre peuvent réviser leur

formulaire, je ne sais pas si ceci est très moche, je ne sais pas s'ils ont l'occasion de participer dessus ou pas?

Je pense que ceci nous coûtera beaucoup d'argent, et on ne peut pas se permettre ceci. D'autre part, on a un problème de pouvoir de marché dessus.

Alan Greenberg: Allô, vous êtes toujours là?

Olivier Crépin-Leblond: Oui, oui nous sommes là.

Alan Greenberg: En tous cas, on est entrain de le réviser toujours. Je ne sais pas si le comité va le commencer. Merci.

Olivier Crépin-Leblond: Merci Alan.

On va passer alors à l'équipe de révision des politiques WHOIS et le rapport final. Je sais qu'on a beaucoup de difficultés dessus et je devrais peut être passer la parole à Carlton pour qu'il mentionne ceci.

On ne t'entend pas, mais tu as un très fort écho. J'entends l'écho de tout le monde moi!

-
- Carlton Samuels: C'était une discussion intéressante sur ce rapport que nous avons raté!
(Inaudible)
- Olivier Crépin-Leblond: Carlton on n'entend pas très bien, je ne suis pas sur quel est le problème c'est peut être de mon coté mais j'entends qu'on a beaucoup d'écho!
- Carlton Samuels: Je suis entrain de parler à travers l'ordinateur.
- Gisella Gruber: On ne peut pas interpréter ce que tu viens de prononcer sur ce point. Un des problèmes à travers ton ordinateur, tu peux me les envoyer et je rementionnerai ceci de ta part.
- Olivier Crépin-Leblond: Pardon Carlton, mais je ne t'entends même pas. Olivier je ne comprends pas, je ne sais pas ce que tu voudrais nous demander.
- Gisella Gruber: Ok, très bien, c'es Gisella qui parle, on va le rappeler.
- Olivier Crépin-Leblond: Bien, merci Gisella. On passera à la prochaine action active. C'est la déclaration de l'action de sécurité, la stabilité et la solidité de l'équipe de révision DNS.
-

C'est un sujet sur la gouvernance Internet, et la déclaration devrait être préparée là-dessus. Pour le commentaire public. Je vous passe la parole à tous, si vous voulez participer là-dessus. Cheryl?

Cheryl Langdon-Orr:

Merci, c'est Cheryl qui prend la parole, je voudrais dire que la déclaration d'ALAC devrait être faite et qu'elle va être brève. Et la partie du document que nous sommes entrain de voir adresse les parties de structures et de fondations.

C'est assez simple d'avoir plusieurs personnes qui travaillent dessus [et déjà] l'équipe de rédaction [mais en faite], pour donner du pouvoir, la crédibilité dont on a besoin.

Vous pouvez être d'accord ou pas donc je ne veux pas qu'on fasse une déclaration sur laquelle on n'est pas sure, je pense que vous avez déjà obtenu l'approbation du reste, mais, je vous encourage à continuer à travailler dessus. Merci.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Cheryl, en fait, nous avons une déclaration antérieure sur des assertions précédentes qui étaient publiées pour l'équipe de révision de DNS et je me demande si on devrait demander à la liaison pour la SSAC de regarder ceci pour voir si on devrait faire cela ou si en fait, je veux participer à la dernière déclaration et c'était le SSR RT.

C'était la déclaration qu'on avait fait dessus pour voir si on devrait ajouter quelque chose.

Cheryl Langdon-Orr:

Oui, c'est Cheryl encore une fois, si vous me le permettez, je voudrais dire que ce serait essentiel pour le raffinement et la rédaction de ce rapport d'avoir les opinions de tous.

Donc, Je pense que c'est une bonne idée. Je suggère qu'il s'agit d'un des sujets qui devrait passer au comité total et à l'ALAC pour que tout le monde fasse ses commentaires et qu'on suive un procédé de wiki avant d'obtenir l'approbation de tout le monde.

xx est un document qui pourrait encourager une action à suivre, mais la question est plutôt est ce que je pourrais ajouter ces documents qui existent déjà à une déclaration typique.

Je serai contente de pouvoir vous aider à rédiger ceci parce que ceci touche à des valeurs qui sont très importantes en fondamentale et ce n'est pas une affaire en fait de comité totale.

Mais, peut être que vous voudriez avoir cette version préliminaire pour le comité merci.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Cheryl, avec le temps que nous avons disponible qui n'est pas beaucoup, je suggère qu'on fasse maintenant le suivi du sujet parallèle, donc le comité va travailler dessus cette semaine et en même temps, la demande pourrait être envoyée à Julie Hammer, notre liaison pour tout ce qui porte sur le SSAC et la sécurité et puisqu'elle a aidé à rédiger en fait, la dernière déclaration qu'on a faite, elle va savoir quoi dire dessus.

Est-ce qu'on va contacter Julie Hammer là-dessus et l'ajouter aussi sur l'ordre du jour d'ExCom d'ALAC? Est-ce que cette action va aider à enregistrer sur un procès verbal?

Matt Ashtiani: Oui Olivier.

Olivier Crépin-Leblond: Merci Matt. On passera maintenant alors au point précédent qui était l'équipe de révision de WHOIS, et son rapport final. Seulement, on me dit que Carlton est encore connecté.

Carlton Samuels: Oui merci Olivier, C'est Carlton Samuels pour le procès verbal. Vous m'entendez?

Olivier Crépin-Leblond: Oui Carlton, on vous entend double. Je pense que tu devrais mettre en muting le microphone dans ton ordinateur.

Carlton Samuels: Merci Olivier, c'est Carlton Samuels pour le procès verbal. Et comme je disais, vous avez raison, on a beaucoup d'activités sur le WHOIS, et on devrait décider sur le rapport final de l'équipe de révision de WHOIS.

Je recommanderai que l'ALAC essaie de soutenir ce rapport et je dirai pourquoi. En fait, ceci est une amélioration radicale de la version

préliminaire parce qu'elle décrit non seulement les recommandations, mais aussi les pas pour les mettre en œuvre.

Le rapport final devrait ajouter les positions d'ALAC et il me semble que c'était une description générale.

C'est donc ce concept qui avait été ajouté à la liste. Et c'était l'idée d'une troisième partie si vous voulez faire une demande ou si c'est un procès, pour les infractions de WHOIS. On n'a que les parties des contrats qui ont le droit [d'aborder] les procès.

De toute façon, c'est ce qui nous semble [quand certaines occasions] on peut améliorer ceci à travers l'ALAC qui pourrait mettre en œuvre son propre contrat.

Ce serait approprié que le contrat nous donne la position du troisième parti pour ce qu'il attende des procès.

C'est une bonne idée, mais je pense qu'on n'a pas beaucoup reçu comme commentaire sur cette idée, mais voilà l'idée qu'on avait présentée sur la liste.

La plupart des gens croient qu'on devrait séparer ceci selon la loi et les utilisateurs internet selon certaines personnes on ne devrait pas avoir accès à ces données WHOIS, donc, voilà une partie de ce qui a été mis en œuvre et donc l'idée est qu'ils peuvent accéder dessus seulement à travers des limitations nationales.

C'est la réalisation d'une ressource nationale depuis mon point de vue et il me semble qu'on est tous d'accord dessus donc, je propose qu'on soutienne ALAC, et en fait qu'on aide ALAC à soutenir ce processus et

on devrait préparer une déclaration d'ALAC que je vais publier sur le wiki demain et j'espère avoir vos commentaires.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Carlton, je vois qu'on a plusieurs personnes qui ont levé la main donc on va passer vers la demande qu'on a Salanieta Tamanikaiwaimaro en premier lieu. Sala, vous avez la parole. Sala, on ne t'entend pas en ce moment!

Oh, je vois, que, « je suis d'accord avec Carlton que les utilisateurs d'internet normaux devraient avoir accès aux données WHOIS ». Ceci écrit sur le chat, peut être que Alan Greenberg devrait prendre la parole d'abord, et puis si Sala peut résoudre son problème avec le micro, elle pourrait prendre la parole en ce moment.

Alan Greenberg:

Alan, merci donc en premier lieu, je pense qu'on devrait soutenir les recommandations. Je pensais que le rapport général était bon puisqu'il inclut tous les points polémiques qu'on avait déjà vu, et on a vu que c'était dangereux si on entrait dessus, et on a vu que ceci peut et devrait être fait et qu'ICANN peut dire ou peut être qu'on ne pas de propos pour le faire mais ça serait bon de le faire.

De toute façon on a choisi d'agir. Le résumé de ce qu'on a choisi de faire. On a tous dit depuis toujours et ceci a été ignoré et on ne devrait pas l'ignorer. Donc c'est le premier point que je voudrais faire.

En deuxième lieu, on a beaucoup de discussions non sur le rapport mais autour du rapport en fait. Les représentants d'ALAC sur le rapport se

sont concentrés sur le problème de la vie privée de ce que ces informations sur intimité, si ces informations devraient être partagées ou pas.

On a vu une intervention qui disait que si At-large ou ALAC sentent que les enregistrements devraient mettre en œuvre ces sujets d'intimité et de ne pas partager ces données, il s'agit d'un problème d'intimité et beaucoup d'organisations ont déjà demandé, et l'ICAN a approuvé, et c'est un point de politique que l'ALAC et qu'ICAN pourraient ajouter, qu'on devrait commencer à élaborer un PDP dessus.

Si ceci nous semble un problème pour la communauté, on devrait commencer à travailler dessus et à aider le reste du monde à le faire et ne pas continuer à le discuter.

Je pense que les conversations n'ont pas eu de suivi après toutes ces discussions qui me semblent ironiques.

Donc, en troisième lieu, on devrait parler sur les problèmes des personnes qui sont entrées dans ce sujet et qui ont essayé de dire que ce qu'on a est beau, et ce qu'on n'a pas ne l'est pas.

C'est intéressant de voir que le fait de ne pas partager des informations personnelles et de les partager seulement avec les personnes qui ont les privilèges et les droits appropriés, nous aide à mettre en place les politiques locales plus facilement c'est vrai.

Mais, ce n'est pas pareil que pour la localisation de contenu parce que chaque pays au monde devrait contrôler ses propres données au lieu de suivre la politique générale qu'on va leur demander.

Donc, c'est intéressant, notre discussion est passée immédiatement du rapport de révision jusqu'au sujet et ce qu'il y a à voir avec cette résolution, et ceci porte sur la résolution de ce sujet s'il s'agit de sujets qui sont importants pour At-large et pour ALAC.

Je ne veux pas qu'ils le soient, mais s'ils le sont ils vont générer du trafic sur notre liste. On devrait travailler dessus au lieu de se plaindre tout simplement, merci.

Alan Greenberg:

Bien, je crois que ceci est un sujet qui apparaît à chaque fois et qu'on devrait travailler dessus.

Olivier Crépin-Leblond:

Bien, je pense que tu as mentionné le sujet de l'épée contre le saint et les personnes se trompent souvent.

On pense que le WHOIS avec beaucoup d'informations sur [l'épée] et le saint serait d'avoir simplement une ligne par-dessus les plans d'enregistrement. Est-ce que tu pourrais nous expliquer ceci davantage?

Alan Greenberg:

Oui, bien sur! La différence, c'est comment on partage l'information ou ce n'est pas en tout cas ça! En fait, il s'agit des informations que les bureaux d'enregistrement élaborent, et comment ils participent dessus et le saint serait le bureau d'enregistrement qui garde ces informations et les partage selon ce qu'il veut.

Donc les bureaux d'enregistrement en un modèle saint ne savent que quand elle est l'échéance d'un registre et qui est la personne qui l'a, merci.

Olivier Crépin-Leblond: Merci Alan. Bien sur pour les bureaux d'enregistrements qui n'ont pas mis en place le WHOIS, on n'a qu'un nom de domaine et une location, où on se sert du registre.

Alan Greenberg: Oui, tous les bureaux d'enregistrement devraient avoir des noms de domaine.

Olivier Crépin-Leblond: Mais, peut être qu'ils n'ont pas s'ils ont un WHOIS très restreint.

Alan Greenberg: Oui, mais ceci serait, un viol du contrat.

Olivier Crépin-Leblond: Je pense que ceci a été mentionné, qu'on a plusieurs discussions en ce moment dessus, on attendra 24 heures alors jusqu'à ce que Carlton rédige notre déclaration et on aura davantage de discussions.

A ce moment, je demanderai à Matt de créer une page wiki spécifiquement pour cela si cela n'a pas été fait encore pour que Carlton sache où publier ceci.

Je voudrais suivre et avancer vers le suivant point à suivre, c'est les procédures et les politiques de langues d'ICANN, la version préliminaire, on a eu une période de commentaires publics, qui finit le 2 juillet. Donc, on a assez de temps pour ceci.

Mais il est très important puisqu'on dépend des cinq régions et on dépend beaucoup des interprètes pour pouvoir ajouter les voies des cinq régions pour que tout le monde puisse contribuer.

Donc, je passe la parole à tout le monde, donc vous êtes les bienvenus à parler. Je vois que Cheryl a déjà lever la main.

Cheryl Langdon-Orr:

Merci Olivier. C'est Cheryl Langdon-Orr pour le procès verbal c'est un des moments où on n'a pas beaucoup d'informations certaines, on a beaucoup de doutes, et cette période de commentaires publiques sont très bonnes.

Lorsque, j'ai lu que pour la révision de la politique de langues et c'est un document qui est très bien venu et qui était publié au fur et à mesure qu'on ajoutait des services de langues.

Je vous recommanderais personnellement et j'attends des réponses, des membres ALAC de la communauté, je pense qu'on devrait signaler qu'on a été des bénéficiaires des services de langues et des politiques qu'ils les ont mises en place.

Et je pense que ceci a augmenté notre productivité lorsque ça fonctionne bien et on espère qu'on pourra ajouter de nouvelles langues avec la politique, avec les procédures, [ce qu'est un] processus de

révision, et on a beaucoup discuté dessus et on a eu des documents initiales qui ont été rédigés.

Lorsqu'on a fini à travailler dessus, on pourra établir des politiques plus fortes et on pourra atteindre des marchés qui sont notre but, la cible.

Et on pourra finalement inclure, il me semble, presque tout le monde dans les communautés At-Large, voir ALAC, et on a commencé à travailler dessus en 2007.

Le document porte sur l'histoire des services et on ne mentionne pas seulement les demandes et les besoins d'ALAC, et le directeur d'At-Large a été essentiel dans la première [journée] de l'information.

Pour les politiques d'interprétations, je ne suis pas sûre que l'histoire qui était incluse sur les services de langues, et incluse dans le document soit ainsi généreuse, que les données qu'on a, on ne va pas maintenant adresser la précision sur ces données et peut être qu'on devrait dire quelque chose qui me semble très bonne d'ajouter, que en très peu de temps on pourrait développer ces procédures et ses politiques un peu plus, voilà.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Cheryl, merci je vois que Jean-Jacques est d'accord et Carlton aussi, je pense que c'est la déclaration, certaines régions veulent que d'autres régions s'engagent notamment le LACRALO, LAFRALO, et la région de LACRALO et LAFRALO.

Donc, maintenant on a une date qui est après la réunion de Prague, je soutiens votre suggestion Cheryl pour avoir une discussion là-dessus, en

buvant un petit café avec nos amis d'AFRALO et de LACRALO, et peut être même avec nos collègues de cette région qui vont nous aider à rédiger tout cela.

Cheryl Langdon-Orr: Bien.

Olivier Crépin-Leblond: Jean-Jacques veut prendre la parole, oui Jean-Jacques allez-y,

Jean-Jacques Subrenat: Merci Olivier, apparemment mon signal pour lever la main ne marche pas, vous ne me voyez pas en tous cas.

Bon, donc deux ou trois petites remarques, la 1ère: finalement ICANN a accepté d'avoir une politique de langues avec un vocabulaire adéquat, une politique de langue, une politique linguistique.

Avant, on appelait ça la politique de traduction, donc je pense que c'est mieux déjà il y a une amélioration.

2^{ème} point , je suis d'accord avec Cheryl et sa suggestion concernant notre réaction, nos commentaires à faire, sur ce qui a été fait et la façon de le proposer pour le faire et ensuite je voudrais aussi dire que nous devrions aussi faire un petit peu de bruit, essayer d'attirer l'attention de la communauté dans son ensemble vers nos réseaux, parce que je pense que c'est un point important pour la sensibilisation, pour la participation publique, et par conséquent pour les utilisateurs finaux.

Cette mention peut aussi être intégrée dans une réaction telle qu'elle soit que nous pourrions rédiger pour que ce progrès et fait soit reconnu par ICANN, soit reconnu de notre part, merci.

Olivier Crépin-Leblond: Merci Jean-Jacques, ensuite nous avons Sergio Salinas Porto, Sergio vous avez la parole.

Sergio Salinas Porto: Merci Monsieur le président, c'est Sergio Salinas Porto qui parle. J'ai levé ma main pour prendre la parole et pour me présenter comme membre dans l'équipe de rédaction.

Je voudrais savoir s'il y aura d'autres collègues de LACRALO qui vont participer aussi ou d'autres collègues d'autres régions qui veulent aussi participer avec moi à la rédaction de ces documents.

Olivier Crépin-Leblond: Merci Sergio. Différentes choses vont arriver avant la réunion de Prague, et donc ceux qui veulent participer, peuvent voir comment ils veulent faire, comment ils veulent participer à la rédaction de la déclaration et bien sur lire tout le matériel.

On aura donc une discussion sur ce point à Prague et on fera une rédaction de notre déclaration vers la fin de la réunion de Prague.

On peut faire une déclaration qui confirme les conclusions de notre réunion à Prague, tout dépend bien sur de la quantité de travail que

nous aurons à ce moment là et du fait que rien de plus n'aura surgi, à ce moment là nous pourrons le faire bien sur.

Bien Sergio donc est noté, on a pris le nom de Sergio pour participer donc à l'équipe de rédaction, est ce que quelqu'un d'autre veut proposer sa candidature, pour qu'on ait déjà les membres du groupe et même on pourrait faire une première rédaction avant la réunion de Prague.

Nous avons plusieurs événements à réaliser simultanément donc je pense qu'il nous faut avancer, la prochaine partie de la discussion de notre ordre du jour est la demande de mettre en place la période de rédemption. La période de rédemption, et la mise en œuvre de la période de rédemption.

Donc, RGP pour.nom,.name, alors la discussion est en cours. Alain vous avez la parole.

Alan Greenberg:

C'est quelque chose qui me semblait que nous avions déjà décidé, non? Dans notre ordre du jour on dit que c'était déjà défini, non?

Heidi Ullrich:

Oui. Bon, donc on a, vous aviez modifié l'agenda de notre ordre du jour pendant que je le lisais.

Olivier Crépin-Leblond: Bien, ça me paraissait un petit peu bizarre parce qu'on on a déjà pris sa décision, bien passons au point suivant, au point 7 de notre ordre du jour, la déclaration de la vision d'At-Large, ALAC.

A Costa Rica on a décidé de préparer une déclaration sur cette vision d'At-Large et de ALAC, et avec les commentaires, je crois que je vais laisser Cheryl prendre la parole sur ce point et soyez brève s'il vous plait Cheryl.

Cheryl Langdon-Orr: Merci, et bien nous aimerions remercier en particulier le groupe de travail avec qui nous sommes réunis, ça était du bon travail ensemble, on a eu beaucoup de travail pour mettre en place ce texte que l'on voulait recommander à ALAC.

On a donc une déclaration concernant notre vision, on a essayé de le faire le plus précis possible, on a reconnu que la discussion sur l'ordre du jour final, nous pensons que, nous avons mis les termes alternatifs entre crochets parce qu'il y avait des doutes.

En tous cas, si quelqu'un a pris le temps de regarder le résultat, le terme « initier », ne veut pas dire grand chose et nous avons voulu justement pour cela indiquer un changement en cours, un changement d'éthique en cours.

Il est clair que nous reconnaissons qu'il y a certains points qu'il faudra revoir et nous pensons que ça sera nécessaire donc, particulièrement, si c'est une question du début d'une action ou du d'une activité que les RALOs veulent mettre en place.

Donc, je voudrais recommander à tout le monde et au comité de revoir ça donc, il est bon de souligner que hier soir, le groupe de travail s'est réuni et a une discussion sur ce point.

Une chose qui a été notée, c'est que beaucoup de vos paroles ont été déjà prononcées à Costa Rica, et donc, certaines suggestions qui ont été faites dans les commentaires sur le wiki, et qui ont déjà été considérées par le groupe et pour une raison ou pour une autre ont été mis de côté à cause de raisons diverses.

Il est difficile d'avoir une rédaction parfaite bien sûr, mais c'est le mieux que l'on est trouvé, sachant la brièveté que doit avoir cette déclaration, je vois qu'Alan veut avoir la parole, Alan Greenberg, vous avez la parole.

Alan Greenberg:

Je pense que je soutiens cette déclaration maintenant, je pense que cette déclaration préliminaire est assez bonne, je voudrais savoir dans quelle mesure ça va être bien compris, bien traduit.

Il faut vraiment que tout cela signifie un début, une facilitation d'un processus et si nous voulons remplacer le mot « catalyser » parce qu'il ne va pas vraiment être bien compris dans une autre langue.

Peut être qu'on va le remplacer par plusieurs mots pas par un seul mot et je pense que ce sera beaucoup plus clair mais plus compliqué.

Donc, je pense qu'on a déjà assez de complexité à cause d'un terme compliqué, à cause d'une structure qu'il ne faudrait pas compliquer encore plus.

Peut être qu'il faudrait le remplacer par deux mots ou une phrase, en tous cas c'est la recommandation que je ferai, si on a le temps de nous pencher sur ce problème.

Cela doit refléter ce qu'ALAC et At-Large veulent faire et donc c'est important que ça soit bien clair, merci.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Alan, est-ce que quelqu'un d'autre peut prendre la parole? Est-ce que vous avez quelque chose à dire, à ajouter, des commentaires à faire concernant cette déclaration sur notre mission, une vision concernant cette déclaration et pourquoi une déclaration sur la vision et non pas sur la mission?

Cheryl Langdon-Orr:

Nous avons déjà une déclaration sur la mission que je sache. Ce que l'équipe ici de travail recommande c'est Cheryl pour la transcription, nous avons une mission qui est d'écouter et faire entendre la voix des individus de notre communauté quelque soit cette voix, au niveau d'At-Large.

C'était donc quelque chose qui était importante dans les activités de révision du processus d'ALAC.

Olivier Crépin-Leblond:

Bien merci, nous n'avons plus de questions, il n'y a plus de questions, je pense que nous allons passer aux votes sur ce point, donc nous allons demander aux différentes déclarations d'être lues et si personne n'a de changements à faire à ce moment là « catalyseur » est préféré sur

« initier » ou « initiateur » à ce moment là. Heidi, est-ce que je peux vous demander s'il vous plait de lire cette déclaration?

Heidi Ullrich: Oui, la déclaration le ALAC et At-Large sont les catalyseurs du point de vue général.

Olivier Crépin-Leblond: Merci Heidi, comme d'habitude la version anglaise sera la référence, sera la version qui sera traduite en Espagnole et en Français, nous allons devoir travailler sur cette traduction, et voir si le sens est respecté, et nous devons nous assurer qu'il faudra utiliser les mêmes mots exactement.

Donc, le vote aujourd'hui porte sur, est-ce que vous êtes d'accord ou est-ce que vous êtes contre ou est-ce que vous préférez vous abstenir?

Bon, donc est-ce quelqu'un veut proposer cette motion et soutenir cette motion pour qu'on la vote, pour que ça devienne la déclaration de la vision d'ALAC?

Cheryl Langdon-Orr: Sala, elle propose.

Olivier Crépin-Leblond: Je vous présente ma motion, elle est soutenue par Jean Jacques, vous voulez donc soutenir?

Jean Jacques:

Oui.

Olivier Crépin-Leblond:

Je ne vois pas votre main, mais je vois qu'il y a une marque verte, donc, Jean Jacques Subrenat soutient et Sergio Salinas Porto aussi, et donc, maintenant, je vais vous demander donc de voter toutes ces personnes qui vôtent, pour cette motion, cette déclaration, s'il vous plait, mettez un signe vert sur votre Adobe Connect, si vous n'avez pas d'Adobe Connect, indiquez par téléphone ce que vous souhaitez faire, quel est votre vote.

Cheryl Langdon-Orr:

Vous avez un corum déjà. Ok, d'accord, merci.

Olivier Crépin-Leblond:

Bien, donc, un, deux, trois, quatre personnes qui sont d'accord, donc, on aurait la majorité, est ce que quelqu'un est « contre », s'il vous plait, une croix rouge, ou une marque rouge si vous êtes « contre ».

J'espère que l'équipe est entrain de noter les noms des personnes qui ont voté, personne n'est contre, est ce que quelqu'un s'abstient? Je vois que Rinalia, elle nous dit qu'elle s'abstient. Est-ce qu'il y a quelqu'un d'autre?

Evan Leibovitch:

Abstention.

Olivier Crépin-Leblond: Je vois que Evan aussi s'abstient, [une croix dessus] ça veut dire que vous vous abstenez, d'accord, merci Carlton aussi s'abstient, ok. Donc, nous avons 3 abstentions pour le moment.

Est-ce que les équipes s'il vous plait, vous pouvez noter le nom de personnes qui ont voté?

Heidi Ullrich: Nous sommes 7, Eduardo, 2 personnes ont dit que non et 3 personnes ont dit que oui.

Olivier Crépin-Leblond: Ça ne va pas très, très loin tout ça. Nous avons plusieurs abstentions, est ce que nous avons la majorité. Je vois qu'il n'y a pas beaucoup de gens ici.

Heidi Ullrich: Je pense que Ganesh l'est aussi.

Olivier Crépin-Leblond: Nous avons perdu Eduardo, et Rinalia, oui Cheryl?

Cheryl Langdon-Orr: S'il vous plait, veuillez indiquer, il nous faut le vote d'Eduardo, et de Ganesh.

Olivier Crépin-Leblond: Et de Sandra aussi, oui.

Heidi Ullrich: Oui, et de Yaovi aussi, de Tijani aussi. (Silence)

Cheryl Langdon-Orr: Donc, si vous n'êtes pas présent pour l'appel, et nous voudrions savoir si vous auriez donné votre opinion « pour » ou « contre » de ce qui nous manquerait de savoir maintenant?

Je pense qu'on pourrait demander à ALAC pourquoi ils ne votent pas ou pourquoi ils ne sont pas pour, et leur dire que nous ne sommes pas encore arrivés à un corum.

Je pense que si cela n'est pas adopté, on ne va pas adopter cette déclaration, ça veut dire que la mise en œuvre des améliorations d'ALAC va rester incomplète. Donc, c'est important, et ça aura des conséquences importantes aussi.

Olivier Crépin-Leblond: Merci beaucoup Cheryl. Je crois qu'on a tous entendus ce que Cheryl a dit, c'est un point important, ces parties, il faut les développer, il faut développer une déclaration de notre vision pour l'amélioration de notre travail.

C'est important, c'est quelque chose qui a été déclarée comme appartenant aux améliorations à faire, Jean Jacques vous avez la parole.

Jean-Jacques Subrenat: Oui, je me demandais, si on pouvait changer la position de nos collègues, en proposant la remarque faite par Rinalia qui disait qu'on n'a pas besoin d'une déclaration de vision, mais d'une déclaration de mission, on pourrait peut être demandé qu'il y ait une déclaration de mission, plutôt qu'une déclaration de vision.

Cheryl Langdon-Orr: Maintenant, on en a déjà une Jean Jacques, la mission de l'ALAC est celle de xx nous donne.

Olivier Crépin-Leblond: Donc, nous avons déjà une déclaration de mission, et je ne suis pas prêt à perdre davantage de temps dessus, même si je sais que c'est important de l'avoir.

On devrait voir comment le reste réagit à ceci et avoir des votes dessus, et donc, ce que je suggère, c'est de voter en ligne, et voir s'il y a des gens qui ont changé d'opinions, mais les gens qui ne sont pas ici peuvent voter plutart et on comptera leur vote après. Donc, je crois qu'Evan a levé la main.

Evan Leibovitch: Oui, en fait, lorsqu'il s'agit de corum, je pense qu'on devrait voter en ce moment, donc, je suis prêt à changer mon vote en faveur du corum, je ne sais pas si ceci est nécessaire, mais le groupe de travail pour les améliorations a décidé ceci, je ne peux pas ne pas l'accepter. Donc, si c'est un problème de corum, on pourra voter en ce moment,

Olivier Crépin-Leblond: Je voudrais que les typicanes me fasse savoir s'il vous plait combien de gens on a pour voter, de combien de personnes on a besoin pour avoir le corum nécessaire, donc, c'est très bon de le savoir.

Matt Ashtiani: Olivier si Sala vote, on aura le corum.

Olivier Crépin-Leblond: Est ce que Sala peut voter? Est-elle toujours avec nous?

Heidi Ullrich: Oui, je vote si oui.

Olivier Crépin-Leblond: Bien donc, Evan, tu as dit que tu changes ton vote pour un « Oui ».

Evan Leibovitch: Oui, comme j'ai dit, en fait, j'ai déjà manifesté mes sentiments là-dessus, mais je ne voudrais pas être un obstacle pour que ceci avance, donc vous avez mon vote positif.

Heidi Ullrich: Donc, bien avec cela, Olivier, nous avons 6 « pour », 2 « contre », et 2 « abstentions ».

Olivier Crépin-Leblond: Bien, merci, et donc, ce n'est toujours pas approuvé parce que nous aurions besoin d'avoir les 8 votes, donc, on devra avoir les votes des gens qui ne sont pas présents, c'est exactement ce que je disais.

Donc, on va prendre quelques minutes de plus pour dire qu'on pourrait faire ceci en ligne et qu'on va faire le vote aujourd'hui, parce que la votation est toujours faite par 15 membres donc les membres qui ne sont pas présents comptent comme « abstention », je pense.

Sinon, ça serait comme si vous votez contre. Bien, donc on fait une motion en ligne. On ne peut pas passer davantage de xx là-dessus, et on donnera 3 jours pour la votation parce que ce n'est pas tellement grand, on en a déjà discuté. Et donc, la votation prendra 3 jours et elle sera fermée vers Vendredi, Cheryl, vous voudriez ajouter quelque chose?

Cheryl Langdon-Orr: Oui, je voudrais remercier Sala, ce que Jean Jacques a dit, et Carlton a dit qu'il soutenait la motion, donc le fait de voter en ligne au lieu de faire un sondage est bon.

Olivier Crépin-Leblond: Oui, c'est ça correct.

(Silence)

Olivier Crépin-Leblond: Oui, c'est ça ce que je dis, la votation va être remise, et on va faire la votation en ligne, on passe donc au point suivant de notre ordre du jour,

si on a toujours le corum nécessaire, et c'est le rapport final des améliorations At-Large.

Donc, le projet de mise en œuvre des améliorations At-Large finales, et on a un suivi dessus, et peut être que Cheryl devrait donner son opinion là-dessus, en même temps.

Cheryl Langdon-Orr:

Bien, je l'ai déjà porté sur l'Adobe Connect, vous vous rappelez peut être le rapport que nous avons présenté lors de la réunion de Costa Rica au départ, il y avait une série de mises à jour par les membres d'At-Large rappelé et soutenu par nous tous pour la réunion de Prague.

Normalement tout cela devrait être complété, et en ce qui concerne les changements qui ont été faits, on a travaillé aujourd'hui avec le groupe de travail et je vais parler du dernier problème.

Un changement entre ce rapport final et le rapport pour la réunion du Costa Rica, il y a une activité qui n'a pas été mentionnée, et qui concerne le GAC lors de la réunion de Costa Rica, il y a eu une session qui a été organisée pour (Silence) gros problème de son, donc.

Olivier Crépin-Leblond:

Il y a un problème qui vient de la ligne de Carlton, c'est possible?(Silence)

Cheryl Langdon-Orr:

L'autre changement particulier qui reste, il sera sur la page 3, on se souvient qu'il y avait un problème, et donc, ces lignes-là qui exprime les recommandations, les commentaires publics, le rapport.

Il y a eu une série de mise à jour au rapport d'At-Large soutenu, qui va être envoyée [aussi] les principaux changements vont figurer sur la page 3, où vous allez voir un nouveau tableau, et ces lignes donc montrent le statut de chaque recommandation.

Donc, il y a une série de recommandations, qui seront mis en œuvre, et donc, si l'ALAC doit ou ne doit pas soutenir une déclaration de vision.

C'est un autre problème, mais il faut voir si l'ALAC veut ou ne veut pas soutenir ce rapport, je pense que j'ai couvert toute la question. Je pense que cette question est très importante, oui.

Heidi Ullrich:

Cheryl, Heidi, en ce qui concerne le problème de ce soutien.

Cheryl Langdon-Orr:

Bien, la recommandation vite, lorsqu'on regarde tout ce qui a été associé à un groupe de travail courant d'observateurs, certaines mises en œuvre, chose comme par exemple en ce qui concerne la technologie.

Donc, si vous voulez regarder le tableau de la page 3 pour voir les différents possibilités, la recommandation, en tous cas, et que la recommandation avec la révision de l'ALAC nous permette de voir quand est ce qu'on requiert, quand est ce que le groupe d'ALAC devra participer.

Donc, à cause de la façon dont ICANN va vouloir mettre en œuvre l'équipe de révision d'ATRT et de ses recommandations.

Il y a une série de commentaires et de réponses, nous devons reconnaître qu'il y avait un système de commentaires, de réponses à d'autres commentaires publics, et aux appels, il doit y avoir minimum 21 jours, pour que le commentaire public original puisse être présenté, que les commentaires puissent être faits.

Donc, cela devrait donner à tout le monde, et pas seulement à ALAC la possibilité d'avoir 45 jours pour répondre aux commentaires publics à la période des commentaires.

Cela est conçu pour permettre de maintenir un système de diffusion pour que le comité d'ICANN puisse connaître la plupart des commentaires publics, et les thèmes abordés dans ces commentaires publics, et nous allons travailler dans les 12 mois à venir, et [quand est ce que vous allez] travailler dans les 12 mois à venir.

Ça peut donc permettre ... ces 21 jours sont vraiment un minimum, pour donc la période de commentaires, et de réponses, on va faire une réponse, donc, je pense que c'est très important que le SO/AC [et cette période et les SO/ AC qui ont été associés à cela].

Cela signifie que nous avons 45 jours, et nous allons créer un lien pour que tous les correspondants entre Olivier, et autres puissent participer et faire connaître leur interaction entre ALAC, et la période de participation publique de commentaires publics, et nous pouvons dire aussi que si ce n'est pas utile, nous pourrions retirer cela.

C'est pour ça que je veux commencer maintenant parce que ça demande quand même un certain temps.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Cheryl, je voulais ajouter une petite chose en ce qui concerne la période de 21 jours, la période de discussions des 21 jours en interaction déjà entre Filiz et moi-même, et on s'était envoyé des mails pour discuter, et savoir quel était le problème, et voir où est ce qu'on pouvait, [répartir] à partir de là, il y a eu, crée il y a quelques temps entre Filiz, Sebastien, le comité de participation et moi-même, pour expliquer quel était la propre gestion, et nous allons pouvoir vous le dire bientôt à Prague.

Je vois qu'on n'a pas beaucoup de temps, je suggère que si on votera sur ce rapport et pour qu'on ratife aussi ce rapport, on va devoir adresser les moments nécessaires, particulièrement sur le contenu du texte parce qu'on a plusieurs points qui sont mals, surtout sur la page numéro 1, ou alors le 3^{ème} paragraphe de la page numéro 2, qui parle de la réunion dont la date est en Mars 2012.

Cheryl Langdon-Orr:

Je pense que vous avez la mauvaise copie jointe à votre email.

Olivier Crépin-Leblond:

Alors, c'est sans doute dû à cela parce que j'étais entrain de lire la copie qui a été ajoutée sur l'ordre du jour.

Cheryl Langdon-Orr: Oui, c'est Chéryl qui parle, je reconnais que ceci a été fait, on a déjà discuté ceci avec Filiz et Sébastien Bachelet, ce n'était pas cette copie qui devait être passée, et donc, je m'excuse, puisque la nouvelle version n'a pas été téléchargée, pour qu'elle soit disponible pour la réunion d'aujourd'hui.

Olivier Crépin-Leblond: Donc, on ne peut pas accéder à la version finale.

Cheryl Langdon-Orr: En fait, la nouvelle version mentionne la date correcte, et on parle d'une date pour l'émission de la déclaration, et bien sûr ALAC ne devrait pas voter sur un document qui est toujours entrain d'être rédigé sur le vote.

On aura une période de temps pour que l'ALAC puisse réviser ce document, et avec les soutiens nécessaires parce qu'on sait qu'on a besoin d'avoir ce rapport, et cela devrait être publié avant le 14, et on essaiera de le faire quelques jours avant cela.

Heidi Ullrich: Oui, c'est la date pour la présentation.

Olivier Crépin-Leblond: Merci Cheryl, et merci Heidi, vous avez déjà répondu l'action à suivre dessus au lieu de devoir prendre une décision, je suggère alors qu'on vote après quelques jours possiblement après et non pas en même temps que avec la votation pour la déclaration de vision.

Donc, on pourrait peut être le faire avant. Jean Jacques Subrenat vous avez la parole.

Jean-Jacques Subrenat: Merci Olivier, oui j'ai une question et une suggestion, d'une part je voudrais demander quand est ce que vous Olivier pensez qu'on devrait finir ce travail qu'on est entrain de mentionner.

Olivier Crépin-Leblond: Jean Jacques sur les améliorations. Oui Olivier dit les améliorations devraient être finies dès que possible, et notre rapport final sera remis en Prague.

Jean-Jacques Subrenat: Bien, merci. Donc, ma suggestion, est peut être une question politique pour profiter du travail qui a déjà été fait dans le cercle At-Large et dans ALAC.

En tant qu'ancien membre du directoire et du groupe de travail dans lequel je vais plonger sur les structures At-large et la structure d'ALAC, le groupe de travail de révision d'ALAC auquel j'appartenais.

Je pense que nous nous trouvons dans une étape historique d'ALAC et qu'on devrait non seulement envoyer ceci de façon un peu routine, mais qu'on devrait ajouter une lettre de présentation du président d'ALAC et du président du directoire qui signale que ce travail a été fait et qu'il a été complété et qu'on devrait souligner deux ou trois des points principaux.

Je le dis parce que ce lorsque le directoire a mentionné qu'il s'agissait du groupe de travail d'ALAC, il y avait des membres du directoire qui semblaient penser que la question était si ALAC devait être permise ou continuer. C'était une question fondamentale.

Et donc lorsque je le vois dès l'avenir, je pense que oui on a eu deux améliorations qu'on a complété la tâche et qu'on continue à avancer. Merci. Allo, est ce que vous vous êtes endormis?

Heidi Ullrich:

Je pense que les liaisons sont en muting oui c'est ça!

Olivier Crépin-Leblond:

Merci. Donc je voulais répéter la façon dont Jean Jacques nous a adressé. Alors merci Jean Jacques. Je suis complètement d'accord, il s'agit d'une opportunité pour pouvoir faire passer ce point et bien sur il me semble qu'en ce moment la question était le moment de la révision initiale et si ALAC avait accomplit son propos ou pas.

A-t-il entendu ceci?

Cheryl Langdon-Orr:

Alors Cheryl, qui prend la parole.

Oui, c'est l'équipe de révision qui mène les actions de révision et on est entrain de faire la révision et de l'observer et pour le cas de la révision d'ALAC on a senti l'impression de voir faire ces modifications et merci.

Olivier Crépin-Leblond: Bien merci. Donc tenant compte du temps, on devrait passer au point suivant qui sont les membres des groupes de révision des nouveaux gTLD d'Atlarge.

Pendant un long processus, et il daterait au processus d'objection pour les nouveaux gTLD pour le groupe de révision des nouveaux gTLDs, on a fait une convocation par rapport à la formation de ce groupe avec deux membres de chaque RALO qui ont été sélectionnés ou alors donc pas sélectionnés mais plutôt recommandés par les RALOs et un membre de chaque RALO a été choisi par ALAC.

Tous les membres doivent bien sur être bien sûr ratissés par ALAC et tous les RALOs ont fourni deux personnes jusqu'à présent.

Est ce que ceci est correcte Heidi? Est ce que tu pourrais nous metre à jour la dessus?

Heidi Ullrich: Oui, c'est Heidi pour les procès verbal, tous les RALOs ont déjà recommandé deux membres et je l'ai ajouté sur le chat. Vous voulez que je lise qui ils sont?

Olivier Crépin-Leblond: Oui Heidi, vas y s'il te plait.

Heidi Ullrich: Bien merci c'est Heidi. Pour AFRALO, nous avons Aziz Hilali et Fatimata. Pour APRALO, nous avons Kenny Huang et Fouad Bajwa. Pour EURALO, nous avons Rudi Vansnick.

Pour LACRALO, nous avons Dev et Marcelo. Pour NARALO, Garth Bruen et Eduardo Diaz, donc, voilà les membres de RALO. Olivier?

Olivier Crépin-Leblond:

Bien merci Heidi. Donc tous ces résultats sont confirmés et en ce moment nous avons besoin de, en fait, ratifier la nomination des personnes que Heidi vient déjà de lire déjà mentionnés sur ce tableau sur cet espace de travail plutôt telque Heidi vient de mentionné donc.

Est-ce que vous avez des commentaires ou des questions ou voudriez vous discuter là-dessus, je vois que Sala a une question. Est-ce qu'ils ont des intérêts commerciaux? Oui, Merci de me rappeler ceci Sala.

On a un partie très importante de ce groupe de révision et c'est ce qui devrait être complètement séparé des conflits d'intérêt donc tous ces gens ont du remplir une déclaration d'intérêt et décrire s'ils avaient ou pas des conflits et il me semble et on devra redemander ceci à Heidi.

Mais, il me semble qu'ils n'ont aucun conflit d'intérêts que les RALOs ont aussi fourni la confirmation que ces personnes n'avaient pas de conflit. Heidi?

Heidi Ullrich:

Oui c'est Heidi pour le procès verbal, en fait, je n'ai pas entendu dire ceci de la part de tous les RALOs, on me l'a pas confirmé, on vient d'envoyer des notes au président des RALOs.

Mais, si vous voulez confirmer ceci pour tous les SOI on pourrait le demander individuellement. Cheryl qui veut lui parler.

Olivier Crépin-Leblond: Oui vas y Cheryl.

Cheryl Langdon-Orr: Bien, je crois qu'il est important que pour le procès verbal, pour que ça soit clair qu'avec la vie d'ALAC surtout ou alors, sur la vie de tous les RALOs, ceci est intéressant, et en fait avec tout le soutien d'ALAC selon ces informations qu'il ait le droit à pouvoir avoir ces informations et ces connaissances, et les RALOs n'ont pas saisi le due diligence, et je pense qu'il serait sage à ce point là de revoir cela.

On a eu besoin du soutien pour le procès public et qu'on va passer à un système ouvert ou à l'état de conflit et pouvoir rapporter ceci pour que tout le monde ait l'occasion d'écrire toutes ces informations et mon opinion est que ça prendrait trop de temps de faire cela. Je pense que ce que je suggère est qu'on passe ceci au RALO et à l'ALAC.

Olivier Crépin-Leblond: Merci Cheryl, je vois qu'on a une autre page wiki avec toutes les déclarations des candidats et je peux vous confirmer qu'aucun parmi eux n'a été contrôlé par ALAC et on a simplement accepté leur parole d'honneur là-dessus, donc c'est tout ce que je sais.

Sommes nous prêts à voter dessus ou est ce que vous avez d'autres questions ou devrait-on discuter d'autres faits avant de ratifier les membres des RALOs? Puisque personne n'a levé la main en fait Evan, vient de lever la main. Vas-y.

Evan Leibovitch: Pardon Olivier, c'est Evan qui prend la parole. Est-ce qu'on a un processus séparé pour choisir des personnes ou alors est-ce qu'on ratifie tout simplement les dix personnes que les RALOs ont présenté en un processus séparé pour ajouter une troisième personne par région?

Olivier Crépin-Leblond: Oui c'est ça Evan. En fait, la troisième personne par région, sera une personne que l'ALAC choisira parmi les régions non pas entre les RALOs et ces candidats peuvent faire partie des ALSs, ou peut-être qu'ils font partie des RALOs, mais ça pourrait en même temps être des personnes complètement indépendantes qui vivent dans la région sans être des membres des ALSs, ce qui permettrait d'avoir leurs avis si nécessaire.

Bien sûr ceci et c'est ainsi pour que le processus soit autant ouvert que possible pour que l'ALAC choisisse ces personnes.

C'est donc pourquoi c'était inclus entre les règles en tant que membre de la région. Le travail nécessaire, je crois qu'il nous prendra quelques jours de plus pour trouver ces personnes et en fait lorsque dans certains RALOs, on a vu qu'on avait plus de deux personnes pour chaque position, c'était très ouvert pour qu'ils se proposent pour l'ALAC en tant que personnes additionnelles de cette région. C'était ça ta question Evan?

Evan Leibovitch: Oui, c'était ça. Merci Olivier.

Olivier Crépin-Leblond: Bien, Olivier reprend la parole. Je vois qu'on demande de remettre la votation puisqu'on a besoin de la diligence due, je ne sais pas si on un processus de la diligence due ici, on devrait avoir réfléchi à ceci avant d'arrêter ce sujet. Cheryl veut prendre la parole. Vas-y Cheryl.

Cheryl Langdon-Orr: En fait, il me semble qu'il n'est pas le moment ni la circonstance pour prendre des mesures qui seraient pas adéquates et on devrait réévaluer cette situation pour voir quelle sera la meilleure voie à suivre et que le public ou les personnes membres des pays puissent présenter des candidats, et qu'on puisse nous aider à suivre ce processus selon ce qu'on sait et qu'on n'a pas besoin de temps de confort pour suivre le DD et bien sur (Silence) le temps est plus bref que cela, on n'a pas assez de temps pour tout faire.

Olivier Crépin-Leblond: Merci Cheryl, je vois que Sala a déjà répondu sur le chat. Je sais comment faire enregistrer sur le procès verbal et qu'on pourrait amener à la gestion ferme de règles et de procédures dans l'avenir et donc si le budget est suffisant pour suivre ces processus, ceci sera très utile aussi.

Il me semble qu'on n'a pas à discuter davantage dessus. On pourrait donc proposer de voter pour ratisser ces membres aujourd'hui et puis prendre quelques jours pour trouver un troisième membre pour chaque région.

Je voudrais dire que Avri est présent dans cet appel à l'occasion de faire des commentaires parce qu'elle est la présidente de notre nouveau

groupe de travail sur les nouveaux gTLDs et elle connaît très bien les règles et les procédures.

Elle a beaucoup travaillé avec la conception de cette procédure. Donc Avri, est ce que t'aurais des commentaires?

Avri Doria: Non, non je comprends toute cette discussion et je pense que vu que vous avez tous lu le document, on a déjà discuté assez les points pertinents ici, donc je n'ai rien à ajouter.

Olivier Crépin-Leblond: Bien, merci Avri et donc ma question à ce point là est que quelqu'un propose la motion et je demande à Heidi de les lire pour le procès verbal et que les gens qui cherchent la position sur le groupe de révision des nouveaux gTLDs d'At-large et qu'ils deviennent des membres de ce groupe de révision des nouveaux gTLDs. Je voudrais qu'Heidi nous lise les noms des personnes s'il te plait.

Heidi Ullrich: Oui. Les noms des personnes recommandées par les RALOs sont Fatimata pour Afralo, Kenny Huang pour Euralo, Eduardo Diaz pour l'ACRALO.

Olivier Crépin-Leblond: Merci Heidi, et Jean-Jacques Subrenat soutient la motion et Rinalia Abdul Rahim le soutient donc tous ceux qui sont pour, qui sont sur Adobe Connect peuvent voter avec le bouton vert et si vous ne pouvez

pas vous servir de l'Adobe Connect pour ceci, dites- le s'il vous plait pour le procès verbal. Donc, on va répéter, pour Afralo, nous avons xxx (inaudible)

Heidi Ullrich: Heidi prend la parole, ben nous avons pour Carlton Samuels, Olivier Crépin-Leblond, Jean-Jacques Subrenat, Evan Leibovitch, Natalia Enciso, Rinalia Abdul Rahim, Sala T – et Sergio Salinas Porto.

Olivier Crépin-Leblond: Merci Heidi, je voudrais demander en ce moment s'il y en a des personnes contre, vous devez choisir le bouton rouge, je vois qu'on n'a pas des personnes qui sont contre, il s'agit d'une attention, vous pouvez mettre la tortue à ce point là, pour montrer qu'il s'agit d'une attention, je ne vois pas de tortue donc nous avons huit pour et personnes contre et pas d'absention, je pense que ceci est donc approuvé.

Heidi Ullrich: Est-ce que ceci a été enregistré?

Matt Ashtiani: Oui, la motion est adoptée donc, merci.

Olivier Crépin-Leblond: Bien merci à tous. Puisqu'on a très peu de temps, on va devoir passer au point à discuter, comme j'ai dit les membres sélectionnés d'ALAC, les suivantes étapes sont pour les prochaines journées et je n'ai pas ceci ici avec moi ici avec moi en ce moment.

Mais, on voudra trouver une personne de plus pour chaque région, c'est à l'ALAC de trouver donc une personne de plus pour chaque région, donc je demande à tous ceux qui sont ici présents aujourd'hui de revenir chez eux, de voir dans leur région qui ils voudraient proposer et s'ils veulent parler avec les xxx des RALOs.

C'est leur choix et ce serait merveilleux de pouvoir faire participer davantage de personnes, c'est important davantage de personnes qui participent dans le processus, c'est une bonne façon de commencer, Jean-Jacques Suprenat, oui vous avez la parole.

Jean-Jacques Subrenat: Merci, c'est Jean-Jacques qui parle, je voudrais revenir sur le point numéro huit, je voulais être sure si le type veut prendre en tant que xx à suivre ma suggestion de préparer une lettre de vous au président du directoire pour accompagner, pour souligner le travail qui a été fait sur le rapport final de l'amélioration de la plage, merci.

Olivier Crépin-Leblond: Merci Jean-Jacques, j'ai bien compris qu'il s'agissait d'une action à suivre, je ne l'ai peut-être pas dit spécifiquement mais j'espère que Matt l'a enregistré.

Matt Ashtiani: Oui c'est ça.

Jean-Jacques Subrenat: Bien merci.

Olivier Crépin-Leblond: Alors, c'est Matt et Heidi qui l'ont confirmé, il y a deux personnes qui l'ont enregistré. Donc en ce moment nous passons au point numéro dix, c'est le groupe de travail sur les défis futurs, est-ce que Jean-Jacques devrait parler.

On a ajouter quinze minutes pour ce sujet, les personnes vont avoir un infarctus si on continue pendant quinze minutes à parler de ce point du groupe de travail des défis futurs, est-ce qu'on pourrait le faire plus rapidement? Oui apparemment Evan est partie puisqu'il est déjà seize heures.

Jean-Jacques Subrenat: C'est Jean-Jacques qui parle, je vais être très brief, en premier lieu je voudrais corriger peut-être l'impression qu'on vous a donné lors des premières semaines et l'exercice était fermé pour certaines personnes, on a été occupé pour voir qui a été inclus là-dessus.

Vous avez vu dès le début peut-être qu'il s'agissait, ça devait être un groupe de travail d'ALAC ou d'At-Large, donc c'était déjà le premier point de sa nature ouverte et puis Holland et moi, Evan et moi, avons décidé de consulter les personnes pour savoir s'ils étaient intéressés de participer à ce travail qu'ils soient ou pas membres d'ALAC et on dit cela, donc ça nous a pris assez de temps et assez d'interactions.

Donc, pour être bref je voudrais dire qu'on ce moment nous avons une version préliminaire consolidée qui est publiée sur le wiki et qui considère les remarques, les suggestions, les critiques de pas mal de gens qui ont déclarés qu'ils étaient intéressés à cet exercice.

On a révisé et révisé plusieurs fois, on a été plusieurs à participer dessus, je voudrais remercier tous ceux qui ont aidés, où en sommes-nous en ce moment?

Au point d'avoir traversé un processus pour présenter ceci à notre groupe de travail du défi futur, mais il me semble que tous les membres de ce groupe de travail sont des membres d'ALAC, ou xxx avec ceci sont probablement sur l'appel.

Donc, Evan et moi avons pensé qu'on allait vous présenter ceci en tant que proposition pour la période de commentaires, et nous croyons qu'on ce moment vu que le document est disponible on devra ouvrir la période de commentaires publiques telle qu'on le fait avec la période de commentaires publiques d'ALAC.

On devrait consolider le texte encore une fois, et à ce point là, si le président d'ALAC et l'ALAC sont d'accord on pourrait passer à une votation d'ALAC en espérant que ceci sera présenté en tant que déclaration d'ALAC.

Dans notre calendrier, on espère pouvoir finir ceci pour la réunion de Prague et on aimerait beaucoup pouvoir présenter ceci en tant que proposition d'ALAC après.

On a quelque chose qui n'est pas certaine, s'il s'agit d'une téléconférence d'ALAC ou si peut-être Heidi, et d'autres pourraient nous confirmer s'il serait possible de faire d'abord une consultation avec les membres d'ALAC à travers un e-mail.

S'il n'y a pas d'opposition on pourrait le voir en ligne donc voilà la 1ère partie de ma présentation, c'est là ou nous en-sommes aujourd'hui, et

puis après vos remarques je suggère qu'on essaie de chercher une façon de continuer particulièrement pour les politiques, pour améliorer ou pour développer ce travail qui a déjà été fait.

Olivier Crépin-Leblond: Merci Jean-Jacques, donc votre question à Heidi était principalement un commentaire que vous vouliez faire en ligne sur cela?

Jean-Jacques Subrenat: Oui, un commentaire et un vote en ligne concernant la période commune.

Olivier Crépin-Leblond: Bien, cela peut toujours être fait Jean-Jacques, c'est Olivier qui parle pour la transcription, et nous avons toujours des commentaires qui sont enregistrés sur la page wiki et les votes après une 2^{ème} rédaction qui ont lieu.

Donc, cela est tout à fait possible et actuellement le défi concernant le travail du groupe de travail et sur la page wiki, donc, je vois vraiment qu'il y a des commentaires, je pense que ces commentaires concernent la version préalable du texte, non?

Jean-Jacques Subrenat: Oui, laissez-moi confirmer à tout le monde sur ce point-là, confirmer cela à tout le monde, nous avons intégrés les suggestions faites, pardon, par Evan dans notre travail actuel, donc nous l'avons intégré la plupart

des commentaires et des suggestions faites par Evan dans notre travail actuel.

Donc, nous avons intégré la plupart des commentaires des suggestions qui ont été faits, pour ceux qui n'ont pas pu voir le texte final, nous avons expliqué aux auteurs aux personnes impliquées pourquoi est ce que nous n'avons pas inclus leur commentaire.

Donc, je pense que cc en vous, et maintenant, vraiment, une rédaction consolidée, on a utilisé ce terme de consolidé parce que cela comprend toutes les remarques et toutes les suggestions nécessaires.

Evan Leibovitch:

Bien, c'est Evan, et je dois partir, mais je voulais ajouter une ou deux petites choses avant de partir, je voulais juste vous dire une ou deux choses que je voudrais faire pour qu'on puisse avoir un engagement au niveau mondial.

C'est de voir une vision rapide de ce que Jean Jacques nous a dit, la révision qui est sur la page wiki, comme version 0.0 voir et faire un format PDF de cela, et le mettre à la disposition des ALSs et des xx publics un engagement dont nous avons besoin.

Donc, j'espère que cela passera des wikis à la formation à la création d'un PDF traduit, qu'on fera circuler, qui reviendra aux ALSs, aux RALOs, et qui pourront en ce moment là interagir avec nous et nous demander des éclaircissements, s'ils en ont besoin.

Olivier Crépin-Leblond: Merci. Ça comprend aussi la traduction, et je ne peux pas vous donner une réponse pour le moment, mais je peux demander aux équipes de s'en occuper et de nous donner une réponse au cours de cette semaine au plus tard.

Jean-Jacques Subrenat: Bien très bien Olivier?

Olivier Crépin-Leblond: Jean Jacques, allez-y. Vous avez la parole.

Jean-Jacques Subrenat: Et Olivier, est ce qu'il y a des remarques non pas sur le contenu, mais sur les délais, ou est ce que vous voulez ou vous pensez qu'on doit continuer à appliquer ces délais que nous avons prévu? Et la méthode de communication prévue aussi pour la suite.

Olivier Crépin-Leblond: Bien, je ne sais pas si nous avons assez de temps pour voir tout ce que vous aviez prévu, je ne sais pas quels sont les délais, j'aimerais bien le savoir.

Je dirai que l'idéal serait le résultat de notre réunion d'aujourd'hui serait qu'on sache que ALAC a des objections pour ce processus, si on avance, si on fait un pas en avant.

Je veux savoir s'il y a des personnes qui sont contre donc la façon de travailler que vous proposez, donc, j'aimerais que vous nous fassiez votre présentation, la présentation de votre idée avanat Prague, sachant qu'à

Prague, il y aura davantage des gens impliqués, donc Prague est dans 4 semaines.

Jean-Jacques Subrenat:

Merci Olivier, oui c'est Jean Jacques, les délais que nous pensons appliquer sont les suivants, dès que possible, d'abord essayé de connaître la position d'ALAC sur ce point.

Si ALAC est prêt à soutenir la suggestion faite par le co-président, et de l'autre groupe de travail sur les sites pour le soumettre ensuite à la période des commentaires.

Je ne sais pas ce que sera cette période de commentaires, quant à ses délais, mais bon, une fois que cela sera fait, une fois que nous aurons intégré tous les commentaires et les suggestions, nous allons nous soumettre à ALAC pour le vote.

Donc, je ne veux pas vous donner de date à ce propos, parce que je ne me souviens pas vraiment combien de jours cela implique, mais après ça, nous allons pouvoir rendre cela public, et le faire connaître au niveau du cercle d'At-Large et d'ALAC, mais aussi au directoire, et la communauté en général.

Donc, à Prague, au cours de la réunion d'ICANN à Prague, on discutait, on va voir aussi dans les couloirs, on mange dans la réunion des meetings, dans la réunion d'ICANN, on va en discuter. (Rire)

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Jean Jacques, lorsque vous avez dit le soumettre à la période de commentaires, vous voulez dire le soumettre au commentaire d'At-

Large j'imagine non? Au commentaire interne, pas à la commentariat des commentaires publics, non?

Jean-Jacques Subrenat: C'est la 1^{ère} fois que je fais cela à ALAC, donc, je ne sais pas vraiment, mais j'aimerais voir votre position, vos sugestions à ce propos.

Olivier Crépin-Leblond: Merci. Je pense qu'il faudra que ça soit soutenu par ALAC avant que cela puisse être présenté pour la période de commenaires, donc je pense que actuellement, ce qu'on peut faire, c'est connaitre la position de ALAC voir des commentaires des membres d'At-Large et d'ALAC, et je pense que vous voulez que ça soit introduit dans les langues des nations unis, ou en tous cas traduits en Français et en Espagnol, ça peut être un peu plus long que prévu, et il faut ensuite le soumettre au vote.

Jean-Jacques Subrenat: Olivier c'est moi Jean Jacques qui concerne ce point, je voudrais reprendre la proposition d'Evan concernant la traduction.

Ma position personnelle est que je pense que les délais sont importants ici, et donc, peut être que la traduction dans toutes les langues des nations unis est moins importante, parce qu'une date buttoir ou en tous cas une occasion de nous réunir, qui est la rénion de Prague.

Donc, je pense que ça sera plus important de faire des commentaires à Prague, et d'améliorer cela plutôt que de s'occuper des traductions, et de les envoyer ensuite peut être non?

Olivier Crépin-Leblond: Bien donc, faisons comme ça, est ce que vous êtes capable de le soumettre à la période de commentaires qui va commencer maintenant, alors la période de commentaires d'At-Large qui commence maintenant, et ensuite, avant Prague, essayez de faire un gros vote en ligne à Sainttropo, et pour pouvoir le présenter à la communauté dans son ensemble à Prague.

Jean-Jacques Subrenat: On discutait à Prague avant qu'on ait le vote d'ALAC, je pense que je parle au nom d'Evan aussi, je préférerais avoir une indication et le soutien possible d'ALAC avant Prague, comme ça on pourra le présenter à la période des commentaires publics, comme une présentation ou une suggestion d'ALAC.

Ma question maintenant à vous Heidi serait: c'est une période de commentaires publics, une période de commentaires d'ALAC c'est à nous de décider de la durée de cette période.

Olivier Crépin-Leblond: Olivier, c'est moi. Olivier Crépin-Leblond, ça peut être 3 jours au minimum si on a vraiment une question si on est pressé et ça peut durer jusqu'à 5 à 10jours.

Jean-Jacques Subrenat: Très bien donc, vous pensez qu'une semaine, 7 jours seraient suffisants dans ce cas?

Olivier Crépin-Leblond: Je pense que oui. Je voudrais voir ce que pensent les personnes des régions qui ne parlent pas l'espagnol une semaine sera suffisante pour pouvoir présenter cela à leur membre à discuter dans le RALO, Alan. Alan Greenberg, vous avez la parole.

Alan Greenberg: Nous avons 3 semaines avant Prague, nous n'allons pas vraiment respecter les délais pour avoir une discussion formelle dans la réunion de Prague.

Donc, je vous propose de donner plus une semaine aux régions surtout pour qu'on puisse faire une traduction en espagnol ou en français, et dans ce cas, vous dites que cela sera présenté et discuté formellement à Prague, est ce qu'on a déjà un horaire, un jour pour cette réunion?

Jean-Jacques Subrenat: Je dois développer cet argument, cette position avant, Alan, pour Prague, pourquoi est ce que Prague est une date buttoire aussi, importante.

Est ce que c'est parce que à Prague, nous allons avoir un nouveau CEO, ou en tous cas le nom sera annoncé, ou parce qu'il y aura des intérêts qui vont être déclarés de la part de toute la communauté dans son ensemble pour savoir comment la coopération va se faire pensant les 2, ou 3 années à venir.

Je pense que nous devons vraiment faire passer notre message, voir comment nous voulons continuer, et c'est de ça qu'il s'agit ici, et c'est de ça que parle ces papiers.

Donc, nous avons l'occasion à Prague de le faire connaître, de le diffuser, de demander des commentaires, et c'est pour cela que nous essayons de le xx avant Prague, pour qu'il soit discuté à Prague.

Je voudrais aussi revenir aux remarques faites par Carlton sur la page d'Adobe Connect, il a dit qu'il demandait une vision du consensus maintenant, et c'est ce que je suggère vraiment.

Olivier, est ce que vous pourriez s'il vous plait proposer que l'on prenne tous une position sur ce point, c'est-à-dire dire « non », il faut 5 mois de plus, « oui d'accord », on est d'accord, allons-y?

Olivier Crépin-Leblond:

Oui, Jean Jacques, c'est moi Olivier, je voudrais avoir un consensus concernant les délais, je pense qu'on ne peut pas avoir un consensus concernant le contenu, mais oui concernant les chronogrammes pour parvenir au consensus.

Donc, vous avez dit 7 jours pour la période de commentaires publics, nous avons la période de commentaires internes, nous avons jusqu'à Prague, si vous voulez avoir une réponse à ALAC avant Prague, on peut confirmer la semaine avant Prague comme délai, comme date buttoire.

Il suffit de dire si vous êtes d'accord pour que cette période de commentaires soit ouverte de maintenant jusqu'à une semaine avant

Prague, et on aurait ensuite une semaine de plus pour faire des modifications en fonction des suggestions.

A ce moment, on pourra mettre en place un plan et un chronogramme, et donc ouverture de la période des commentaires, fermeture ouverture du vote, fermeture, etc,

Maintenant xx Prague, on a déjà quelque chose d'organisé qui ressemble à une déclaration d'ALAC vraiment merci.

Jean-Jacques Subrenat:

Oui, Jean-Jacques Subrenat qui parle, si vous dites 2 semaines et demi avant Prague, moi je suis d'accord, et les raisons que vous donnez c'est que 7 jours, c'est trop court, c'est ça ce que vous dites, et il manque combien de jours avant la réunion de Prague?

4 ou 5 semaines avant la réunion, excusez moi je me trompais, est ce que ça serait pas plus raisonnable de prendre un peu plus de temps pour tenir compte des suggestions et des remarques, la période de commentaires publics qui ont dit 2 semaines au le début de la conférence de Prague, qu'est ce que vous en pensez?

Alan Greenberg:

Excusez-moi Olivier, je lève la main. Quel est le délai pour publier les choses pour qu'elles soient considérées lors de la réunion, et 15 jours au minimum, 14 jours.

Heidi Ullrich:

Le 14 Juin, ça serait notre date buttoire.

Alan Greenberg: Vu le passé, un passé qui est assez parcatique ne sera pas rejeté par ALAC à ce point là, je pense que c'est important de le publier le plutôt possible pour respecter les délais.

Olivier Crépin-Leblond: Bien, ok, donc la question que je vous pose, est ce que quelqu'un est contre le texte de présentation pour les commentaires et pour que cela soit ensuite présenté comme avant le 14 Juin si les votes acceptent ensuite si le projet voté, pour pouvoir le présenter lors de la réunion de Prague, est ce que vous êtes d'accord, Alan vous levez la main?

Alan Greenberg: Non, excusez-moi, j'essayais de lire, non.

Olivier Crépin-Leblond: Votre main est levée.

Alan Greenberg: Oui, je vais baisser ma main, oui, excusez-moi.

Olivier Crépin-Leblond: Bien, donc, je vais redemander, je repose la même question, est ce que quelqu'un ici est contre l'ouverture d'une période de commentaires pour At-Large sur cet accès, nous n'allons pas calculer exactement et cela, nous allons calculer en fonction des réunion d'exCOM.

Le calcul va prendre compte du temps qui est pris pour le vote, le fait que le 14 juin est la date butoir pour que ce matériel soit inclus dans le matériel pour Prague et nous aurons le temps. Cela pourra être consulté par les régions.

Nous aurons le temps de le faire traduire aussi. Est-ce que vous pensez que le 14 ce document final doit être prêt. Si le vote est contre, on peut toujours retirer le document et il faut présenter le document et c'est ça qui doit être fait jusqu'au 14.

Bien je ne demande pas de vote, je demande, s'il y a quelqu'un qui est contre. Est ce que vous avez des objections? Je vois qu'on a ici, on est juste en dessous du corum donc, je ne vois pas d'objections.

Donc Carlton, Cheryl et Jean Jacques. Tout le monde est d'accord, moi, je suis d'accord et Evan aussi, (...) aussi, donc si vous voulez on va procéder de la façon suivante. On va le présenter au commentaire le plus tôt possible et je vais faire une action à suivre pour que ça soit traduit en d'autre langues voir combien ça va nous prendre de temps?

Est ce que c'est faisable en fonction de notre budget. Je pense qu'il est particulièrement important que les régions sachent de quoi on parle.

De mon point de vue, c'est un document assez important et il adresse des parties fondamentales non seulement dans la façon où ALAC xx fonctionne, mais pour ICAN.

Bien donc, je pense qu'on a déjà complété ce point, on a beaucoup à faire on est 24 minutes en retard, on a beaucoup à faire encore donc le point suivant dans notre ordre du jour, c'est la mise à jour des groupe de travail d'At-large sélectionné des présidents des groupes de travail.

Je propose de laisser ceci, de le remettre jusqu'à la prochaine réunion. Je sais que certains parmi vous doivent partir dans quelques minutes et il est possible que nous n'ayons aucune interprétation xx.

Bien donc, je ne vois personne qui propose d'objection à cette proposition donc on en va pas arrêter les groupes de travail d'Atlarge sélectionné leur mise à jour. Point numéro 12 n'était le développement de la réunion de de prague d'Atlarge, Heidi, tu a besoin de 5 minutes?

Heidi Ullrich:

Oui, 30 secondes dans xx c'est que vu ta question sur la section C, nous avons des questions pour le directoire et les appartements et les sections d'ICAN sur les membres et la participation des membres globaux et la participation.

Si nous avons, le fait de xx qui devra arrêter ces sujets et la préparation des informations pour le directoire, nous avons xx pour le directoire. Voilà tout merci.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci beaucoup Heidi. Donc vu que nous n'avons pas beaucoup de temps pour poser des questions, je propose que nous passions directement au point numéro 13 dans notre ordre du jour. C'est les problèmes de politique d'ALAC qui devront faire partir des politiques de (inaudible)

Heidi Ullrich:

Pardon, donc à 19h UTC d'une part on aura une réunion là-dessus et on va travailler sur ces points les délais internes que nous avons pour ce

travail donc pour le 14 juin c'est le délai et on va essayer de dresser les points les plus importants, Merci.

Olivier Crépin-Leblond: Bien, merci beaucoup Heidi, donc à mon avis on est invité à entendre ceci?

Heidi Ullrich: Oui, c'est ça tout à fait. Les informations sur l'enregistrement là-dessus sont publiées aussi pour que vous sachiez comment le faire, et c'est aussi inclus dans le titre ou la page des messages d'ICAN. Donc, vous pourrez le consulter là-dessus. Très bien, merci.

Olivier Crépin-Leblond: Est-ce que ça sera toi Heidi qui parlera là-dessus?

Heidi Ullrich: Oui, c'est ça.

Olivier Crépin-Leblond: Bien, on aura l'occasion de t'entendre alors, merci donc le point numéro 14 de la mise à jour des 10 problèmes de politiques principaux d'ALAC.

[Fin de la transcription]